

À une séance extraordinaire convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, tenue le 18 décembre 2014 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Richard Fournier, Roland St-Pierre, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du règlement numéro 199 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2015
- 4- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017
- 5- Questions de l'assemblée
- 6- Levée de la séance

359-14 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

360-14 Adoption du règlement numéro 199 concernant l'imposition de la taxe foncière, de la tarification des taxes de services et le taux d'intérêt pour l'année 2015

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le règlement portant le numéro 199 concernant l'imposition de la taxe foncière et de la tarification des taxes de services, soit adopté tel que présenté ci-bas.

ARTICLE 1:

Le conseil adopte les tarifications suivantes pour l'année financière 2015.

ARTICLE 2:

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.02/100\$ pour l'année 2015 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Le taux de la taxe foncière concernant la Sûreté du Québec selon la loi Ryan est fixé à 0.09/100\$ pour l'année 2015 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

ARTICLE 3:

Les tarifs de compensation «Aqueduc et égouts» sont fixés à:

Logement: 230.00\$ **Commerce:** 230.00\$

Les tarifs de compensation où il n'y a que l'aqueduc;

Logement: 115.00\$ **Ferme (étable):** 230.00\$

ARTICLE 4:

Le tarif de compensation pour la collecte des matières résiduelles

Logement: 150\$ **Commerce:** 150\$ **Cultivateur:** 150\$

Industriel: 150\$ **Chalet:** 105\$

Le tarif pour la collecte des matières récupérables est établi à 60.00\$/résidence.

ARTICLE 5:

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 15% à compter du 1^{er} janvier 2015.

ARTICLE 6:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Le présent règlement a été adopté le 18 décembre 2014.

Lecture ayant été faite, ledit règlement sera annexé au livre des règlements.

361-14

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que les prévisions budgétaires pour l'année 2015 soient adoptés ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour 2015-2016-2017.

DÉPENSES 2015

<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>		<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
Conseil municipal	28 540	Approvisionnement d'eau	22 125
Gestion financière	116 451	Traitement de l'eau	5 000
Greffe	2 530	Traitement d'égout	8 900
Évaluation	11 250	Réseau égout	6 620
Préfet	0	Matières résiduelles	41 067
		Autres (quotes-parts)	405
Total adm. gén	158 771	Total hygiène du milieu	84 117
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		<u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u>	
Sûreté du Québec	15 808	Logement social	0
Incendie	14 580		
Sécurité civile	950	Total santé et bien-être	0
Autres (SPA)	600		
		<u>URBANISME</u>	
Total sécurité publique	31 938	Aménagement, urban	19 100
		Développement écon	25 030
		Autres	1 125
		Total urbanisme	45 255
<u>TRANSPORTS</u>		<u>Loisirs et cultures</u>	
Voirie municipale	70 319	Terrain de jeux	11 940
Enlèvement de la neige	86 665	Camping	12 325
Éclairage public	2 700	Parcs régionaux	1 050
Circulation	1 200	Cent. comm.	14 100
Transport en commun	1 155	Bibliothèque	3 525
		Autres (dons comités)	6 670
Total transport	162 039	Total Loisirs et cultures	49 610
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		<u>INTÉRÊTS - FRAIS DE FINANCEMENT</u>	
Immobilisation	7 500	Intérêt - frais financement	850
Seuil min. (TECQ)	10 000	Investissement (txs accise)	0
Total frais	17 500	Total frais	850
TOTAL DES DÉPENSES		550 080 \$	

REVENUS 2015

<p><u>Taxes générale</u></p> <p>Foncières & sûreté 192 936</p> <p>Total taxes générales 192 936</p>	<p><u>Autres revenus</u></p> <p>EDF EN Canada 70 000</p> <p>FSTD & pacte rural 0</p> <p>Autres 778</p> <p>Total autres revenus 70 778</p>
<p><u>Taxes de services</u></p> <p>Taxes de services 59 335</p> <p>Aqueduc, égout</p> <p>Ordure</p> <p>Récupération</p> <p>Centre d'urgence 911</p> <p>Redevance matières résiduelles</p> <p>Redevance Recyc-Québec</p> <p>Total taxes de services 59 335</p>	<p><u>Transferts</u></p> <p>Péréquation 91 000</p> <p>Terre publique 8 153</p> <p>Voirie 77 978</p> <p>Route collectrice 30 300</p> <p>Autres 3 250</p> <p>Total transferts 210 681</p>
<p><u>Services rendus</u></p> <p>Services rendus 14 250</p> <p>Licences et permis 500</p> <p>Amendes et pénalités 200</p> <p>Total services rendus 14 950</p>	<p><u>Intérêts</u></p> <p>Intérêts 1 400</p> <p>Total santé et bien-être 1 400</p>
TOTAL DES REVENUS	550 080 \$

Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit:

	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Total des dépenses Anticipées	68 712	50 000	50 000

362-14

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à dix-neuf heures quarante-cinq minutes (19h45).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.